



## **PORTRAIT DE L'ACTIONNARIAT SALARIE DE CERELIA**

### **Lauréat du Grand Prix des sociétés non cotées sous RES ou LBO avec actionnariat salarié collectif**

Figurant parmi les 10 premiers groupes de boulangerie industrielle en France, Cérélia est spécialisé dans la fabrication de pâtes prêtes à cuire comme les pâtes à tarte, les pâtes à pizzas ou encore des produits cuits comme les crêpes, les pancakes et les cookies. En février 2021, le groupe compte 1.600 salariés et produit près de 250.000 tonnes de pâtes réparties sur une douzaine d'usines en Europe et en Amérique du Nord.

Fondée il y a 10 ans, Cérélia a inscrit l'actionnariat salarié dans son ADN. Dès sa création, son président, Guillaume Réveilhac, a eu à cœur de mettre en place un dispositif d'actionnariat salarié afin d'impliquer l'ensemble des collaborateurs dans cette aventure humaine. Depuis 2010, son constat est clair : "les collaborateurs recherchent trois éléments fondamentaux, à savoir un projet d'entreprise clair et lisible, un engagement social et sociétal sans faille et, enfin, une compréhension de la contribution individuelle au projet d'entreprise. Trois éléments auxquels l'actionnariat salarié apporte une réponse forte et concrète". Force est de constater que la démarche a réussi à séduire, aujourd'hui plus de 75% des salariés sont en effet devenus actionnaires de l'entreprise.

En 2020, le groupe a donc franchi une étape supplémentaire, en initiant une nouvelle démarche, baptisée "Cérélia, tous actionnaires !". Celle-ci a permis à une majorité de salariés dans un bon nombre de pays d'accéder au capital de l'entreprise. Encouragés par la mise en place d'un mécanisme d'abondement unilatéral offert par Cérélia à tous ses salariés, nombreux sont les collaborateurs ayant investi au-delà de cet abondement par des versements volontaires. Cet élan traduit la confiance et l'enthousiasme des salariés autour du projet d'entreprise. Pour des raisons principalement juridiques et fiscales, Cérélia n'a pas (encore) pu inviter les salariés basés aux Etats-Unis, en Italie et en Espagne à souscrire. Ces géographies seront toutefois appelées à rejoindre ce dispositif dans les années à venir.

Cérélia remercie les partenaires qui l'ont accompagné dans la mise en oeuvre de cette initiative inédite pour le groupe : Equalis Capital France, Société Générale et Mayer Brown.